**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 8 (1863)

Heft: 5

Rubrik: Nouvelles et chronique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Compagnies isolées nº 12 (Obwalden). réserve. 13 (Nidwalden), >> **14** (Zoug), )) )) 15 19 (Schaffhouse), )) 20 (Appenzell R. I.), » )) 21

OBSERVATION. — Les officiers de l'état-major fédéral dont les noms ne sont pas contenus dans la présente division de l'armée, sont destinés à des commandements particuliers, ou seront attachés au grand état-major fédéral.

# NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Neuchâtel. - Les officiers suivants ont obtenu, sur leur demande, un congé définitif du service militaire; — à teneur de la loi, ils conservent les prérogatives

d'honneur de leur grade :

Huguenin, Constant, capitaine de carabiniers, à la Chaux-de-Fonds. Meylan, Jules, aux Ponts; Matile, Henri-Louis, au Locle; Pochon, Louis-Auguste, à Cortaillod; Juvet-Reuge, H.-Constant, à Buttes; Junod, Edouard, à Lignières; Quartier-la-Tente, Alfred, à Corcelles, capitaines d'infanterie. Humbert-Humbert, F., cap. quartier-maître, à Ch.-de-Fonds. Richard-Rauss, Edouard, cap. d'inf., à Ch.-de-Fonds. Monnier, Adolphe, lieutenant d'inf., à Dombresson. Joseph-Jeannot, Ul.; Maisonneuve, Adolphe; Guyot, Alexandre; Junod, Eugène, 1ers sous-lieutenants d'infanterie, à Chaux-de-Fonds. Bock, Henri, 2me sous-lieut. d'infanterie, au Locle.

Le Conseil d'Etat a nommé au grade de -2me sous-lieutenant, le sous-officier Quartier, Ch.-Fréd.-Louis, à Fontainemelon.

Le corps d'officiers de ce canton vient de faire une perte regrettable en la personne de M. Gorgerat, Henri, capitaine au 23º d'infanterie,

**Vaud.** — Le 28 février dernier, le Conseil d'Etat a nommé :

1º M. Js Martin, à Genève, au grade de commandant du 113e bataillon; 2º M. Fs Michaud, à Orny, au grade de commandant du 111º bataillon;

3º M. Fs Devenoge, à Dizy, au grade de capitaine de la compagnie de mousquetaires no 4, du 70e bataillon;

4º M. Jn-Fs-Ls Monay, à Morges, au grade de capitaine de la compagnie de mousquetaires no 1 du 111e bataillon;

5º Dans la réserve cantonale:

#### BATAILLON Nº 7.

Capitaine aide-major, M. Henri Giriens, à Etoy; Lieutenant quartier-maître, M. Fs Colomb, à St-Prex; Capitaine de la compagnie de chasseurs de droite, M. Fc Kaupert, à Rolle; Capitaine de la compe de chasseurs de gauche, M. Hri Soutter, à Morges; Capitaine de mousquetaires nº 1, M. Jn-Fs-Gab. Colomb, à St-Prex; Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Fs-Hri Perret, à Bremblens.

## BATAILLON Nº 8.

Capitaine aide-major, M. Ami Bugnon, à Nyon; Capitaine quartier-maître, M. Marc Granger, à Nyon; Capitaine des chasseurs de gauche, M. Jn-Mc Hermenjat, à Founex; Capitaine de mousquetaires no 1, M. Jn-Ls Brolliet, à La Rippe; Capitaine de mousquetaires no 2, M. Jn-Ls Humbert, à Begnins.

- Le 3 mars courant, il a nommé : 1º Capitaine de la compagnie de mousquetaires nº 4 du 26º bataillon, M. Abram-Philippe Chenevard, à Mézières.

2º Dans la réserve cantonale:

### BATAILLON Nº 6.

Capitaine aide-major, M. Ch. Béboux, à Cully; Capitaine quartier-maître, M. Alexis Bolomey, à Lutry; Capitaine des chasseurs de droite, M. H.-L.-G. Duboux, à Cully; Capitaine des chasseurs de gauche, M. A.-F.-L. Mercanton, à Cully; Capitaine de mousquetaires nº 1, M. F. Gorjat, à Cully; Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Fréd. Ruffy, à Lutry;

#### BATAILLON no 9.

Capitaine aide-major, M. F.-L. Blanchet, aux Clées; Lieutenant quartier-maître, M. C.-H.-F. Massy, au Chenit; Capitaine des chasseurs de droite, M. A.-D. Reymond, à l'Abbaye; Capitaine des chasseurs de gauche, M. Ch. Nicole, au Chenit; Capitaine de mousquetaires nº 1, M. D.-F. Grandjean, à Juriens; Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Fritz Wehrly, à Orbe;

### BATAILLON Nº 10.

Lieutenant aide-major, M. J.-L. Favey, à Pompaples; Lieutenant quartier-maître, M. Ch. Maurhoffer, à Lausanne; Capitaine des chasseurs de droite, M. F. Champoud, à Cossonay; Capitaine des chasseurs de gauche, M. A.-L. Carmentrand, à Juriens; Capitaine de mousquetaires nº 1, M. Féréol Piguet, au Sentier; Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Louis Cottier, à Cossonay;

#### BATAILLON Nº 11.

Capitaine aide-major, M. Henri André, à Ste-Croix; Capitaine quartier-maître, M. Fr. Christin, à Yverdon; Capitaine des chasseurs de droite, M. J. Guilloud, à Champagne; Capitaine des chasseurs de gauche, M. C.-F. Aguet, à Yverdon; Capitaine de mousquetaires no 1, M. Henri Pahud, à Yverdon; Capitaine de mousquetaires no 2, M. L. Sueur, à Ste-Croix.

### BATAILLON Nº 12.

Lieutenant aide-major, M. A.-S. *Vincent*, à Echallens; Lieutenant quartier-maître, M. Marc *Avocat*, à Echallens; Capitaine des chasseurs de droite, M. Victor *Deriaz*, à Cheseaux; Capitaine des chasseurs de gauche, M. Elisée *Besson*, à Vuarrens; Capitaine de mousquetaires nº 1, M. H.-L. *Perrin*, à Pailly; Capitaine de mousquetaires nº 2, M. Henri *Gaudard*, à Bioley-Orjulaz.

- Le 4 mars, le Conseil d'Etat a nommé M. Henri Butticaz, au Treytorrens, à la place de voyer du district de Lavaux.
- Le 5 mars courant, le Conseil d'Etat a nommé les officiers ci-après dans le 5° bataillon de réserve cantonale:
  Capitaine aide-major, M. Delaraye, Marc, à Lausanne;
  Capitaine quartier-maître, M. Despond, Ls-Henri, à Lausanne;
  Capitaine des chasseurs de droite, M. Gruffel, Ls-Fs-Sl, à Lausanne;
  Capitaine des chasseurs de gauche, M. Hefti, Melchior, à Lausanne;
  Capitaine des mousquetaires n° 1, M. Sorbière, Louis, à Lausanne;
  Capitaine des mousquetaires n° 2, M. Noverraz, Joseph, à Lausanne.
- Le 7, il a nommé:
   Capitaine de la compagnie de mousquetaires nº 3 du 10e bataillon, M. Oguey,
   David, à Orbe;

Capitaine de la compagnie de mousquetaires no 1 du 26e bataillon, M. Etier, Jean-Marc, à Founex.

- Le 10, il a nommé M. Perret, Fs-Aug., à Rennaz, capitaine des mousquetaires no 2 du 3e bataillon de réserve cantonale.
- Le 11, il a nommé M. Adolphe Kohler, à Lausanne, capitaine de la compagnie de mousquetaires no 3 du 113e bataillon.